



ABONNEMENTS: Trois mois 4 fr. 50, Six mois 8 fr., Un an 15 fr.

REDACTION et ADMINISTRATION: ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES: Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LIRE:

- LE CONGRES SOCIALISTE DE TOURS: CONGRES NATIONAL DES MINEURS A ALAIS: Stance preparatoire... LA REVOLUTION EN ESPAGNE: Odeux forfaits militaristes... LE CRIME MYSTERIEUX DE LA RUE GAMBETTA, A LILLE: Notre enquête... TENTATIVE D'ASSASSINAT A LILLE: Une jeune fille atteinte de trois coups de revolver... A LA COUR D'ASSISES DU NORD: L'assassinat de Croix.

l'essonniaux, ont tenté d'accaparer la mémoire du poète, de faire leur, l'impitoyable et tragique titan dont le poing colossal tant de fois martela les casques et les mitres. Oui, on a vu, mercredi, le président du Conseil municipal nationaliste de Paris, revendiquer Victor Hugo. De toutes les injures posthumes, celle-là fut la seule peut-être que le grand vengeur n'eût pas prévu. Dans un passage sur les manœuvres de faussaires audacieux qui distinguent les écrivains catholiques, Victor Hugo a signalé l'insertion de passages tronqués de Voltaire en des anthologies, où, entre les âneries déistes de quelque « pied plat » de convent, on fait grimacer Voltaire en Jésuite. Je suis convaincu que jamais il ne put croire que moins de vingt ans après sa mort, on lui ferait à lui aussi le suprême outrage. Comme il avait raison de leur crier: O pieds plats ! votre plume au fond de vos mesures défilonne, va vient, court, boit l'encre, rend le fiel, Bave, égratigne et crache et vos éclaubeures font des tâches jusques au ciel !

LETTRE DE BELGIQUE

(De notre correspondant spécial) Bruxelles, 3 mars. LA SITUATION La résistance réactionnaire au mouvement par le Suffrage Universel commence à se manifester par des tentatives. A Alost, devait avoir lieu dimanche une manifestation, sous les auspices des groupes socialistes, libéraux et démocrates-chrétiens. Elle vient d'être interdite. A Houdeng-Aimont, le bourgmestre vient d'établir, à l'instar de ce qui existe à Bruxelles, une « zone neutre », c'est-à-dire une zone de territoire qui n'est pas accessible aux manifestations. Dans la capitale, c'est la partie environnant les Chambres et le palais du roi. Dans d'autres communes, les bourgeois ont fixé l'heure à laquelle les manifestations doivent être rentrées, avant le soir. Il est inutile de dire que ces mesures ne font qu'exaspérer l'agitation. Un incident caractéristique mérite être signalé: à Luttre, il y a un atelier de l'Etat, occupant plusieurs centaines d'ouvriers mécaniciens, utilisés à la réparation des locomotives et des trains. On sait que chez nous, la liberté de l'ouvrier de l'Etat est entièrement confisquée. Or, donc, à l'initiative, un meeting fut organisé à la sortie de ces ateliers, et immédiatement après, tous ces travailleurs se formèrent en cortège, parcourant les rues de la commune. Cette attitude de défi au gouvernement, qui se double ici du patron, dénote l'état d'esprit de notre classe ouvrière. Partout, se continuent, suivant une tactique uniforme, la campagne de meetings et de manifestations, presque en permanence. L'événement parlementaire de la semaine, c'est le discours de M. Coelaert, sur le suffrage féminin. Coelaert est le député cléricail d'Ypres, qui, il y a quelques mois, inventa le Suffrage Universel des femmes, comme contrepoint au Suffrage Universel des hommes. Son discours a été une véritable surprise: il a combattu le S. U. des femmes à la commune et à la province et a expliqué qu'il n'avait d'utilité que pour les élections législatives. Il s'est déclaré hostile à la révision, disant pour terminer que si les événements imposaient le S. U. il ne voterait qu'à la condition, qu'il soit également étendu aux femmes. C'était reconnaître, en d'autres termes, qu'à ses yeux le vote féminin n'était qu'une machine de guerre cléricale. Aussi, ce que l'orateur a été sifflé en raison de ses palinodies ! A son tour, le Conseil général du Parti Ouvrier a eu à examiner la situation; et en vérité, dans ses délibérations, a été d'une grande importance que celles de la Chambre. Après avoir décidé de mettre en tête de l'ordre du jour du prochain congrès national, une résolution relative à la révision de la loi, la situation politique, il a d'ores et déjà décidé que toute formule transactionnelle — notamment celle du groupe doctrinaire, accordant un second vote à 40 ans — serait écartée. Il n'y a plus lieu aujourd'hui de discuter ou d'examiner des solutions intermédiaires; seule, la solution définitive, le S. U. pur et simple sera acceptée par la classe ouvrière avec la représentation proportionnelle. C'est net et catégorique; et on fera bien de se le tenir pour dit. NOUVELLES DIVERSES Le conseil communal de Schaerbeek s'est saisi ce moment d'un projet d'exploitation du gaz en régie, présenté et défendu par nos amis socialistes, dont l'échevin Bertrand. Le boulangerie coopérative, de la Maison du Peuple de Bruxelles, a atteint la semaine dernière son maximum de production; elle a fabriqué 226,500 kilos de pain en une semaine, près du quart d'un million. La Section d'Art de la Maison du Peuple a également fêté le centenaire de Victor Hugo, par un discours d'Emile Royer et la lecture de nombreux vers et extraits de son œuvre. La Fédération bruxelloise du P. O., dans sa dernière assemblée plénière, a voté un ordre du jour envoyant son salut fraternel aux travailleurs de Catalogne et exprimant l'espoir que le dernier mouvement sera le point de départ d'un effort d'organisation. La section centrale de la Chambre a voté le projet de loi portant augmentation du nombre des députés. Il sera incessamment voté par la Chambre. Léon MEYSMANS.

CHRONIQUE

HISTOIRE VRAIE Il était une fois un peintre de grand talent qui, comme tous les artistes, dépensait son argent au fur et à mesure qu'il le gagnait. Il avait une femme et deux enfants. Un jour, il fut appelé à peindre un tableau pour un riche marchand. Le marchand était un homme d'affaires et il avait beaucoup d'argent. Le peintre fut très honoré et il travailla avec beaucoup de soin. Mais le marchand était très exigeant et il voulait un tableau qui lui plairait. Le peintre travailla pendant plusieurs semaines et il finit par terminer son œuvre. Le marchand fut très satisfait et il paya le peintre un grand salaire. Mais le peintre était pauvre et il avait besoin d'argent. Il se mit à vendre ses tableaux et ses œuvres à bas prix. Il vendit tout ce qu'il avait et il se retrouva sans argent. Il était très triste et il se mit à pleurer. Un jour, il fut appelé à peindre un tableau pour un riche marchand. Le marchand était un homme d'affaires et il avait beaucoup d'argent. Le peintre fut très honoré et il travailla avec beaucoup de soin. Mais le marchand était très exigeant et il voulait un tableau qui lui plairait. Le peintre travailla pendant plusieurs semaines et il finit par terminer son œuvre. Le marchand fut très satisfait et il paya le peintre un grand salaire. Mais le peintre était pauvre et il avait besoin d'argent. Il se mit à vendre ses tableaux et ses œuvres à bas prix. Il vendit tout ce qu'il avait et il se retrouva sans argent. Il était très triste et il se mit à pleurer.

Victor Hugo et les curés

Victor Hugo et les curés. Nous lisons dans la Voix du Peuple, journal de Reims: Un petit garçon qui fréquente une école latine du 3e Canton, se rendait hier au catéchisme. A son arrivée, le prêtre de l'église St-Rémi nous dit qu'il venait de lire dans un livre de la poche, demandant au bambin quel était ce livre. — Ce sont les œuvres de Victor Hugo, répondit-il. Sur ce, l'enseignant entra dans une violente colère et s'écria: « Qu'il ne voudrait pas que son élève se livre à de telles lectures. Car, ajouta-t-il, Victor Hugo n'a écrit que des salades et s'est fait enterrer comme un chien. » Voilà en quels termes ces bons colons respectent le mort et le génie de Deuss qui tient le record de la jureur du marchand d'ormus. Et ces charlatans osent nous traiter de socialistes, nous qui voulons la liberté de penser pour tous. Le récit que nous relations ci-dessus, montre bien l'intolérance et la haine dont sont animés tous les cléricaux. A l'heure où, avec son habituelle astuce, l'Eglise voudrait accaparer Victor Hugo, comme elle cherche également à le faire de Jeanne d'Arc, quelle a brûlée, il est utile de leur démontrer que les vrais sentiments des francs et de l'égard du grand poète.

NOS DEPECES

CHAMBRE DES DEPUTES SEANCE DU MATIN Paris, 5 mars. — La séance ouvre à 9 heures 15, sous la présidence de M. Maurice FAURE qui se faisant l'interprète des sentiments de l'Assemblée, adresse à M. Waldeck-Rousseau, à l'occasion de l'accident dont il a été victime, l'expression d'affection et vive sympathie de la Chambre et l'espoir d'un prompt rétablissement. (Applaudissements unanimes.) Budget de la Guerre On reprend la discussion du budget de la guerre. M. BRUNET présente une motion invitant le ministre à ne pas appliquer rétroactivement le décret du 11 juin 1901 sur le recrutement colonial aux petits fonctionnaires des colonies. La motion, acceptée par le gouvernement est adoptée. L'AMIRAL RIENNER critique l'organisation des troupes coloniales, dont il estime le personnel beaucoup trop nombreux. Il en résulte un grand gaspillage d'argent. Les ministres de la guerre et de la marine font beaucoup trop de politique. (Interruptions.) Ils ont tenté d'introduire la politique dans l'armée. (Nouvelles interruptions.) L'orateur veut citer des extraits de discours politiques de ministres militaires, qui associèrent leur femme à leur voyage. (Rires à gauche.) M. FAURE. — Revenez à la question. M. RIENNER. — Je quitte la tribune croyant avoir montré la voie dangereuse suivie par les ministres de la guerre et de la marine. (Protestations à gauche.) Les chapitres 71 à 75 sont adoptés. M. DE MONTEBELLO estime que l'état-major général ne doit pas s'occuper de ce qui est de son ressort. (Nouvelles interruptions.) Le général ANDRE. — C'est la pratique que nous montrons la solution définitive. Quant à l'idée générale qui doit prévaloir, nous sommes de la nouvelle direction, nous sommes tous d'accord. Une question de M. LE HERISSE, LE GÉNÉRAL ANDRE répond. Les chefs de corps sont plus compétents que moi pour autoriser ou non les rengainements des sous-officiers. Les chapitres 76 à 82 sont adoptés. L'AMIRAL RIENNER demande la parole, mais il est interrompu par M. FAURE. Les chapitres 83 à 90 sont adoptés. Sur le chapitre 91, l'AMIRAL RIENNER parle au milieu du vacarme à gauche, et du bruit des applaudissements. Les chapitres 91 à 99 sont adoptés. On passe aux questions extraordinaires de la guerre. Les premiers chapitres sont adoptés rapidement, malgré la droite, qui crie que c'est un escamotage. (Violentes protestations à gauche.) Les chapitres 101 à 114 sont adoptés. Sur le chapitre 115 (casernement), l'AMIRAL RIENNER présente quelques observations au milieu des exclamations. Les chapitres 115 à 124 sont adoptés. Sur le chapitre 125 (amélioration des forts isolés), M. BENOIST proteste contre les dépenses imposées aux départements. Il n'admet pas qu'on impose aux populations des frontières une rançon que ne subissent pas les citoyens des autres parties de la France. Il reconnaît toutefois que le général André envisage la question des chemins de fer de la Meuse comme une œuvre d'humanité. Le général ANDRE. — La question fait l'objet d'un projet spécial qui sera déposé prochainement. Le chapitre 126 est adopté. Sur le chapitre 127 (aéronautique), M. GOUZY dépose un amendement tendant à augmenter de 150,000 francs le crédit attribué pour les expériences en cours au parc de Chalais. MM. ANDRE et CAILLAUX combattent l'amendement. Les chapitres 128 et 129 sont adoptés. Sur le chapitre 130 (défense des côtes), l'AMIRAL RIENNER demande la parole. Il estime que le plus élémentaire prudence exige un contrôle permanent. Les chapitres 131 à 141 et dernier sont adoptés. M. BENOIST demande l'urgence. Le général ANDRE déclare qu'il n'a nullement l'intention de donner une partie des crédits aux manufactures de l'Etat. (Applaudissements.) L'ensemble du budget de la guerre est adopté. La séance est levée à midi. SEANCE DE L'APRES-MIDI La séance s'ouvre à 2 h 05, sous la présidence de M. DESCHANEL. Une proposition nationaliste M. CHICHE monte à la tribune pour déposer une proposition de loi tendant à réprimer les actes de désobéissance électorale commis par les membres du gouvernement. L'orateur lit à l'appui de sa proposition une lettre adressée à un électeur girondin à qui était parvenue une lettre sollicitant des voix. Les chefs de M. Surchamp, député, après de MM. Waldeck-Rousseau, Jean Dupuy, Monis... M. CHARLES BERNARD. — On est sûr de le trouver dans toutes les salies histories, c'est-à-dire (Rires.) LE PRESIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre M. CHICHE. M. LEYGUES, au nom du gouvernement, demande le renvoi de la proposition à la commission de l'enseignement. L'urgence mise aux voix EST REPOUSSEE PAR 294 VOIX CONTRE 139. La Chambre adopte ensuite divers projets de loi. La motion est ADOPTÉE. BUDGET DES COLONIES On reprend la discussion du Budget, l'ordre du jour appelle les chapitres réservés du budget des Colonies. Sur le chapitre 88 (Groupes aux colonies), M.

Mascarade

Je veux parler de la cérémonie dont le centenaire de Victor Hugo vient d'être l'occasion. Je me rappelle le jour inoubliable des obsèques du grand poète. Cette journée fut véritablement un jour de deuil national. Un jour de deuil et d'apothéose. Toute la France s'associa à la glorification de l'homme extraordinaire qui avait rempli le siècle de son nom. Et ce jour-là, Paris se revêtit le cœur de la France, sa capitale morale et intellectuelle, en organisant spontanément dans une sorte de nuée populaire grandiose, les funérailles du poète. Mercredi, il y eût, m'assure-t-on, une cérémonie splendide au Panthéon. Je ne sais pas jusqu'à quel point ce qui se dit et se passa dans la vaste enceinte de l'église Sainte-Geneviève mérite les éloges qu'on en a fait. Je n'y étais pas. Mais si je n'ai pas vu la cérémonie, j'ai vu la manifestation de la classe ouvrière. Pas une boutique de fermée à Montmartre, à Belleville ou à Ménilmontant. Les gens venaient à leurs affaires sans plus d'entrain que de coutume. Sans doute, les colonnades de la Bourse étaient silencieuses. Les employés et une partie des garçons de bureau des ministères avaient congé; dans les établissements de crédit, les serbes furent libres après-midi. Peut-être une partie de ces libérés alla-t-elle grossir de son flot désoberé les trottoirs du boulevard Saint-Michel. Mais ce jour fêté consacré à la commémoration du grand homme ne se distinguait en rien des autres jours ouvrables. Le peuple, d'un mot, ne s'associa pas à la manifestation que les admirateurs de Victor Hugo avaient rêvée pour lui.

Les conseils de guerre

La Chambre qui, sur le tard, s'était montrée en verve de réformes, s'est subitement arrêtée. Elle n'a pas osé aller jusqu'à la suppression des Conseils de Guerre. Sa commission du budget lui avait cependant frayé la voie. En effet, sur la proposition de Sembat, cette commission avait rayé les crédits affectés aux tribunaux militaires en temps de paix, — si l'on peut appeler « tribunal » la réunion d'officiers, sans doute très honorables au point de vue privé, mais qui, par métier, ignorent ce qu'est l'indépendance d'esprit. L'affaire Dreyfus, en France, l'affaire Krosigek, en Allemagne, auraient dû suffire à éclairer la Chambre sur la barbarie de la justice militaire. Ces deux drames, engendrés par la même discipline féroce, sont trop récents pour que le leçon qui s'en dégage ne frappe pas tous nos cerveaux et tous les cœurs et ne leur impose pas le souci d'en finir avec un système que l'humanité condamne. Le Conseil de Guerre dans tous les pays à régime militaire n'est que la personification immorale de la raison d'Etat et du mensonge. Tant qu'une pareille institution subsistera, aussi longtemps que des hommes seront rayés du nombre des citoyens, sous le prétexte qu'ils accomplissent leur service militaire, et enlevés à leurs juges naturels, l'ère des crimes judiciaires restera ouverte. Alors que l'armée était composée d'un ramassis de pillards et de bandits, les Conseils de Guerre avaient leur raison d'être. Mais, aujourd'hui, l'armée ne compte que de braves et vaillants citoyens, brutalement arrachés à leur famille et à leur travail, sous prétexte de service patriotique. Pourquoi dénier-on à ces hommes qui sont la force vive de la Nation, les droits qu'ils avaient avant d'entrer à la caserne et qu'ils retrouveront après en être sortis ? Pourquoi les asservir, sans contrôle, sans soupçon d'équité banale, au caprice ou aux passions de chefs incompétents dans les choses de justice ? Pourquoi les ravalait au rang des forçats et des galériens ? Il suffit de poser ces questions pour que de toutes les poitrines se lève le cri: « Sus aux Conseils de Guerre ! » Comment se fait-il donc que la Chambre soit restée indifférente aux adjurations éloquentes de Marcel Sembat ? Jamais occasion meilleure ne lui fut offerte de répondre à un vœu unanime du pays. Les électeurs ne pardonneront pas à la majorité son indifférence, en une aussi grave matière, car la suppression des Conseils de Guerre n'est même pas une réforme socialiste, c'est une simple nécessité démocratique. G. SIAUVE-EVAUZY.

SENATEUR AU PAIN SEC

Le prince Henri de Prusse a été, comme nous en ont informés les dépêches, magnifiquement reçu par les Américains. Ainsi le veut la politesse internationale, sans parler de l'éternel sentiment qui pourrait bien servir aux Etats-Unis avec plus d'acuité qu'en aucun autre pays du monde. Les détails des galas yankees ne sont donc pas pour nous surprendre, et même s'ils nous surprenaient nous serions mal venus à le constater trop bruyamment. Mais nous avons bien le droit d'y glaner certains menus faits et de nous en amuser. Il en est un qui vous paraîtra certainement, comme à moi, patricien et charmant. Le voici: Le sénateur Tillmann, de la Caroline du Sud, est, au cours d'une séance du Sénat, une altercation avec un de ses collègues. Les mots échangés furent si violents que les coups de poing ensuite en parurent le commentaire inévitable. Les pères conscrits d'Amérique sont, parait-il, très belliqueux. Toujours est-il qu'après un tel pugilat, on est chez nous appelé à la rescousse la garde du Palais de Luxembourg, agité violemment la sonnette et sortis les foudres du règlement. En Amérique, les choses se sont passées avec plus de simplicité. Le sénateur Tillmann était invité au dîner de l'honneur du prince Henri. Le président Roosevelt ayant reconnu qu'il avait été le provocateur, l'a fait appeler pour lui dire: « Mon cher sénateur, vous n'avez pas été sage hier. Rendez-moi mon invitation. Vous mangerez seul. » Même si la sentence lui a paru trop sévère, M. Tillmann n'a pu que s'exécuter. Il a restitué le petit dîner et s'est

Cà et Là

PLUIE DE POISSONS On annonce qu'au cours d'une violente averse des centaines de petits poissons sont tombés à Tilers-Ferry (Caroline du Sud). Le correspondant qui communique cette observation à la Monthly Review ajoute que les troues nagent dans des flaques d'eau entre des rangées de colportiers. Des pluies de ce genre ont été constatées assez souvent sur différents points du globe, mais on peut rarement remonter à leur origine. Par exemple, dans le cas présent, les insectes n'ont-elles pas survécu à l'éruption de l'île de la Réunion? Ne proviennent-elles pas d'une île voisine? Cependant l'intervention du 16 septembre l'indique la plus probable pour expliquer ces pluies extraordinaires. En certains endroits, on a vu des grenouilles sur les toits et, malgré leur agilité, ces batraciens ne sauraient se permettre de tels sauts. MARIAGE ET CURES Un groupe de prêtres de l'Yonne écrit à M. Bourrier, directeur du Chrétien Français, une lettre signée: « Quelques prêtres ». Ils protestent contre le culte ecclésiastique et demandent que l'Eglise le supprime. Mais qu'il le supprime donc eux-mêmes; ils n'ont qu'à s'en aller. En ces sortes de choses, rien de tel que d'opérer soi-même. UN VATEL CHINOIS On apprend des détails bien curieux sur les péripéties du voyage de rentrée de la cour chinoise. On prélevait sans payer un centime tout ce dont avait besoin la cour sur les villes et villages par lesquels on passait. A Tchongtse-Pou, des voleurs enlevèrent au chef des cuisines toutes ses provisions. Se voyant dans l'impossibilité de servir la table impériale, le chef, désespéré, se suicida en se précipitant du haut d'un rocher. La table impériale n'eut nul plus noble service. NOUVEAUX ROYAUX A Paris, on a maintenant des renseignements sur les drames et comédies de la cour de Hollande. Il paraît que le prince consort ne frappait pas seulement sa jeune femme; mais aussi qu'il faisait fréquemment le coup à sa belle-mère. Il avait la main doublement légère. DESIABLAGE AUTOMATIQUE Un accident des plus étranges vient de se produire dans une usine de Verviers. Un ouvrier mécanicien, M. Sarré, fut frappé par la courroie d'un moteur qui tourne horizontalement à un mètre du sol. Il fut, ainsi accroché, plus de trente heures, prenant toutes les positions possibles, puis fut projeté tout doucement à terre. L'ouvrier, blessé, se tait. Il n'avait aucune blessure, mais il n'avait plus aucun vêtement. La courroie était contenue de la chaudière.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN 1901

Le Journal officiel a publié la statistique, par cour d'appel, département, et branche d'industrie, des accidents du travail, survenus pendant l'année 1901. Les nombres sont les suivants: Total des accidents: 10,572 dont 1,720 cas de mort; 227 cas d'incapacité permanente totale; et 5,671 cas d'incapacité permanente partielle. Sur ces 10,572 accidents du travail, les hommes de moins de 16 ans entrent pour 327; les hommes plus de 16 ans pour 9,244; les femmes de moins de 16 ans, pour 58; et les femmes plus de 16 ans, pour 237. Pour le cas de mort exclusivement, le nombre des conjoints atteint 1,350; celui des enfants, 2,067; et celui des ascendants 325. Récapitulés, par cour d'appel, c'est, après celle de Paris (5,185) celle de Orléans qui tient le record du nombre total d'accidents (1,492). Le record minima est fourni par Bastia, avec 3 accidents, dont 2 suivis de mort, et, dans la France continentale, par Agen (53). Récapitulés, par branches d'industrie, le record du nombre des accidents est détenu par les entreprises de travaux publics et de bâtiment (1,767) et le record minima par l'industrie des métaux précieux (59). Le record du nombre des accidents mortels est détenu par les industries de transport par voie ferrée où ils atteignent 292 sur un nombre total d'accidents de 704, soit près de 42 %.

Budget de la Guerre

On reprend la discussion du budget de la guerre. M. BRUNET présente une motion invitant le ministre à ne pas appliquer rétroactivement le décret du 11 juin 1901 sur le recrutement colonial aux petits fonctionnaires des colonies. La motion, acceptée par le gouvernement est adoptée. L'AMIRAL RIENNER critique l'organisation des troupes coloniales, dont il estime le personnel beaucoup trop nombreux. Il en résulte un grand gaspillage d'argent. Les ministres de la guerre et de la marine font beaucoup trop de politique. (Interruptions.) Ils ont tenté d'introduire la politique dans l'armée. (Nouvelles interruptions.) L'orateur veut citer des extraits de discours politiques de ministres militaires, qui associèrent leur femme à leur voyage. (Rires à gauche.) M. FAURE. — Revenez à la question. M. RIENNER. — Je quitte la tribune croyant avoir montré la voie dangereuse suivie par les ministres de la guerre et de la marine. (Protestations à gauche.) Les chapitres 71 à 75 sont adoptés. M. DE MONTEBELLO estime que l'état-major général ne doit pas s'occuper de ce qui est de son ressort. (Nouvelles interruptions.) Le général ANDRE. — C'est la pratique que nous montrons la solution définitive. Quant à l'idée générale qui doit prévaloir, nous sommes de la nouvelle direction, nous sommes tous d'accord. Une question de M. LE HERISSE, LE GÉNÉRAL ANDRE répond. Les chefs de corps sont plus compétents que moi pour autoriser ou non les rengainements des sous-officiers. Les chapitres 76 à 82 sont adoptés. L'AMIRAL RIENNER demande la parole, mais il est interrompu par M. FAURE. Les chapitres 83 à 90 sont adoptés. Sur le chapitre 91, l'AMIRAL RIENNER parle au milieu du vacarme à gauche, et du bruit des applaudissements. Les chapitres 91 à 99 sont adoptés. On passe aux questions extraordinaires de la guerre. Les premiers chapitres sont adoptés rapidement, malgré la droite, qui crie que c'est un escamotage. (Violentes protestations à gauche.) Les chapitres 101 à 114 sont adoptés. Sur le chapitre 115 (casernement), l'AMIRAL RIENNER présente quelques observations au milieu des exclamations. Les chapitres 115 à 124 sont adoptés. Sur le chapitre 125 (amélioration des forts isolés), M. BENOIST proteste contre les dépenses imposées aux départements. Il n'admet pas qu'on impose aux populations des frontières une rançon que ne subissent pas les citoyens des autres parties de la France. Il reconnaît toutefois que le général André envisage la question des chemins de fer de la Meuse comme une œuvre d'humanité. Le général ANDRE. — La question fait l'objet d'un projet spécial qui sera déposé prochainement. Le chapitre 126 est adopté. Sur le chapitre 127 (aéronautique), M. GOUZY dépose un amendement tendant à augmenter de 150,000 francs le crédit attribué pour les expériences en cours au parc de Chalais. MM. ANDRE et CAILLAUX combattent l'amendement. Les chapitres 128 et 129 sont adoptés. Sur le chapitre 130 (défense des côtes), l'AMIRAL RIENNER demande la parole. Il estime que le plus élémentaire prudence exige un contrôle permanent. Les chapitres 131 à 141 et dernier sont adoptés. M. BENOIST demande l'urgence. Le général ANDRE déclare qu'il n'a nullement l'intention de donner une partie des crédits aux manufactures de l'Etat. (Applaudissements.) L'ensemble du budget de la guerre est adopté. La séance est levée à midi. SEANCE DE L'APRES-MIDI La séance s'ouvre à 2 h 05, sous la présidence de M. DESCHANEL. Une proposition nationaliste M. CHICHE monte à la tribune pour déposer une proposition de loi tendant à réprimer les actes de désobéissance électorale commis par les membres du gouvernement. L'orateur lit à l'appui de sa proposition une lettre adressée à un électeur girondin à qui était parvenue une lettre sollicitant des voix. Les chefs de M. Surchamp, député, après de MM. Waldeck-Rousseau, Jean Dupuy, Monis... M. CHARLES BERNARD. — On est sûr de le trouver dans toutes les salies histories, c'est-à-dire (Rires.) LE PRESIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre M. CHICHE. M. LEYGUES, au nom du gouvernement, demande le renvoi de la proposition à la commission de l'enseignement. L'urgence mise aux voix EST REPOUSSEE PAR 294 VOIX CONTRE 139. La Chambre adopte ensuite divers projets de loi. La motion est ADOPTÉE. BUDGET DES COLONIES On reprend la discussion du Budget, l'ordre du jour appelle les chapitres réservés du budget des Colonies. Sur le chapitre 88 (Groupes aux colonies), M.